

## RAPPORT DE CLASSEMENT EUROPEEN N° RA15-0121 DE REACTION AU FEU SELON LA NORME EUROPEENNE NF EN 13501-1+A1:2013

Notification par l'état français auprès de la Commission Européenne sous le n° 0679

### Norme Produit

**NF EN 1013+A1:2014** « Plaques d'éclairage profilées, simple paroi, en matière plastique, pour toitures, bardages et plafonds intérieurs et extérieurs - Exigences et méthodes d'essai »

<b>A la demande de :</b>	<b>RENOLIT ONDEX Avenue de Tavaux 21800 CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR FRANCE</b>
<b>Marque(s) commerciale(s) :</b>	<b>RENOLIT ONDEX PVC NP – OPAQUE</b>
<b>Usine(s) de production :</b>	<b>RENOLIT ONDEX Avenue de Tavaux 21800 CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR FRANCE</b>
<b>Description sommaire :</b>	<b>Plaques d'éclairage profilées simple paroi en matière plastique</b> (description détaillée au paragraphe 2)
<b>Date du rapport :</b>	<b>13 décembre 2016</b>

Ce rapport de classement atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens des articles L 115-27 à L 115-33 et R 115-1 à R 115-3 du code de la consommation.

En cas d'émission du présent rapport par voie électronique et/ou sur support physique électronique, seul le rapport sous forme de support papier signé par le CSTB fait foi en cas de litige.

La reproduction de ce rapport de classement n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Il comporte 6 pages.

### Modification du domaine d'application.

**Le document RA15-0121 du 13 décembre 2016 annule et remplace le document RA15-0121 du 02 juin 2015.**

## **1. Introduction**

Ce rapport de classement définit le classement attribué au(x) produit(s) précité(s) conformément aux procédures données dans la norme NF EN 13501-1+A1:2013.

## **2. Description du produit**

Plaques d'éclairage profilées simple paroi.

Plaques planes et rigides à base de polychlorure de vinyle extrudé non plastifié et de charges. Les plaques sont colorées par pigmentation minérale dans la masse.

Masses surfaciques nominales présentées : 1,1 et 2,9 kg/m<sup>2</sup>.

Épaisseurs nominales présentées : 0,6 et 1,7 mm.

Aspect présenté : opaque.

Coloris présenté : gris.

### 3. Rapports d'essais et résultats d'essais en appui du classement

#### 3.1 Rapports d'essais

Nom du laboratoire	Nom du demandeur	Identification de l'essai	N° du rapport d'essai	Méthode d'essai
<b>CSTB</b>	<b>RENOLIT ONDEX</b> <b>Avenue de Tavaux</b> <b>21800 CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR</b> <b>FRANCE</b>	<b>ES541140685</b>	RA15-0121	NF EN ISO 11925-2:2013 NF EN 13823+A1:2014

#### 3.2 Résultats d'essais

Méthode d'essai	Produit	Nombre d'épreuves	Paramètres	Résultats
				Paramètres conformité
NF EN ISO 11925-2 Attaque de surface 30s d'exposition	RENOLIT ONDEX PVC NP - OPAQUE Epaisseur 0,6 mm	6	Fs > 150 mm Papier filtre	Non atteint Non enflammé
NF EN ISO 11925-2 Attaque de surface 30s d'exposition	RENOLIT ONDEX PVC NP - OPAQUE Epaisseur 1,7 mm	6	Fs > 150 mm Papier filtre	Non atteint Non enflammé
NF EN ISO 11925-2 Attaque de bords 30s d'exposition	RENOLIT ONDEX PVC NP - OPAQUE Epaisseur 0,6 mm	6	Fs > 150 mm Papier filtre	Non atteint Non enflammé
NF EN ISO 11925-2 Attaque de bords 30s d'exposition	RENOLIT ONDEX PVC NP - OPAQUE Epaisseur 1,7 mm	6	Fs > 150 mm Papier filtre	Non atteint Non enflammé

**3.2 Résultats d'essais (suite)**

Méthode d'essai	Produit	Nombre d'épreuves	Paramètres	Résultats	
				Paramètres continus Moyennes	Paramètres conformité
NF EN 13823+A1	RENOLIT ONDEX PVC NP - OPAQUE Epaisseur 0,6 mm	3	FIGRA <sub>0,2MJ</sub> (W/s)	<b>0,0</b>	-
			FIGRA <sub>0,4MJ</sub> (W/s)	<b>0,0</b>	-
			LFS	-	<b>Non atteint</b>
			THR <sub>600s</sub> (MJ)	<b>0,6</b>	-
			SMOGRA(m <sup>2</sup> /s <sup>2</sup> )	<b>0,0</b>	-
			TSP <sub>600s</sub> (m <sup>2</sup> )	<b>18,8</b>	-
			Gouttelettes ou particules enflammées	-	<b>Aucune</b>
NF EN 13823+A1	RENOLIT ONDEX PVC NP - OPAQUE Epaisseur 1,7 mm	3	FIGRA <sub>0,2MJ</sub> (W/s)	<b>0,0</b>	-
			FIGRA <sub>0,4MJ</sub> (W/s)	<b>0,0</b>	-
			LFS	-	<b>Non atteint</b>
			THR <sub>600s</sub> (MJ)	<b>0,7</b>	-
			SMOGRA(m <sup>2</sup> /s <sup>2</sup> )	<b>0,0</b>	-
			TSP <sub>600s</sub> (m <sup>2</sup> )	<b>26,6</b>	-
			Gouttelettes ou particules enflammées	-	<b>Aucune</b>

Le (-) signifie : non applicable

#### 4. Classement et domaine d'application

##### 4.1 Référence du classement

Le classement est prononcé suivant les articles 11.6, 11.9.2 et 11.10.1 de la norme NF EN 13501-1+A1:2013.

##### 4.2 Classement

Comportement au feu		Production de fumées		Gouttes ou particules enflammées
<b>B</b>	-	<b>s1</b>	,	<b>d0</b>

**Classement : B - s1, d0**

##### 4.3 Domaine d'application

Le classement est valable pour les paramètres produits suivants :

- Le produit décrit au paragraphe 2.
- Une gamme d'épaisseurs nominales de 0,6 à 1,7 mm.
- Une gamme de masses surfaciques nominales de 1,1 à 2,9 kg/m<sup>2</sup>.
- Des coloris divers.
- Un aspect opaque.

Le classement est valable pour les conditions d'utilisation finale suivantes :

- Sans substrat ou avec tout substrat classé A1 ou A2-s1,d0 de masse volumique  $\geq 652$  kg/m<sup>3</sup>.
- Avec une lame d'air d'au moins 200 mm.

## 5. Limitations

Le présent document de classement n'est pas une approbation ni une certification de type du produit.

Le classement attribué au produit dans le présent rapport est approprié pour une déclaration de performance du fabricant dans le cadre d'une attestation de conformité du système 3 et pour le marquage CE dans le cadre du Règlement européen sur les Produits de Construction (règlement UE n° 305/2011).

Le fabricant a effectué une déclaration qui est archivée. Elle confirme que la conception du produit ne requiert aucun processus, aucune procédure ni étape spécifique (pas d'ajout d'ignifuges, limitation des matières organiques ni ajout de corps de remplissage) visant à améliorer la tenue au feu pour obtenir le classement atteint. Le fabricant a conclu, par conséquent, que l'attestation du système 3 est appropriée.

Le laboratoire d'essai n'a, par conséquent, joué aucun rôle dans l'échantillonnage du produit pour l'essai, bien qu'il conserve les références appropriées, fournies par le fabricant pour assurer la traçabilité des échantillons soumis à essai.

Champs-sur-Marne, le 13 décembre 2016

**Le Technicien**  
**Responsable de l'essai**



**Benoit FOREST**

**Le Responsable de l'activité**  
**Réaction au Feu**



**Martial BONHOMME**

.....FIN DU RAPPORT DE CLASSEMENT